

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-810789

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3675 Société : MAM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : SALHI FAYAL

Date de naissance : 20/01/1973

Adresse : 20 ANASSER KAHN

Tél : 0661 31344 Total des frais engagés : 200 + 200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mekki SKIREDJ
RHUMATOLOGUE
Résidence Ben Omar Porte B 5
Rue Ibnou Nafiss Maârif - Casa
Tél : 05 22 99 34 14/15

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/07/23

Nom et prénom du malade : Mr Salhi Fayal Age : 50

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Cardiologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : 22/07/23

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Dr. Mekki SKIREDJ

RHUMATOLOGUE

Maladies des Os, des Articulations
de la Colonne Vertébrale
et Rhumatisme Inflammatoires

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier

Osteopathie

Echographie Musculo Squelettique



الدكتور المكي سكيج

اختصاصي في أمراض الروماتيزم
العظام - المفاصل - العمود الفقري
خريج كلية الطب بمونبيلي
التطبيب اليدوي
فحص المفاصل بالصدى

Casablanca, le

20/11/23

82.10

1 - Salti Salus

1 - Isox 200

84.00

2 - Nyctoflex 150

73.50

3 - Duo Relax

38.80

4 - Agifine gel

37.70

5 - De... 2h

Tél. : 05 22 99 34 14 البضاء - المعاريف - الطابق الثالث - زنقة ابن النفيس - الباب B - إقامة بن عمر - 05 22 99 34 15 Résidence Ben Omar - Porte B - 5 Rue Ibnou Nafiss - 3ème Etage - Maârif - Casa

LOT: 22005A
PER: 10/25
PPV: 82DH00

GTIN: 06130001260850
LOT: 406
MFG: 09/2022
EXP.: 09/2025
PPV: 94Dhs00



LOT: CA300
EXP: 05/26
PPC: 79.50DH

LOT: 536
PER: OCT 2024
PPV: 38 DH 80

Dr. Mekki

RHUMATOLOGUE
Résidence Ben Omar
Rue Ibnou Nafiss - Maârif - Casa
Tél: 05 22 99 34 14

GM3294
04/2027
P.P.V: 37DH70

Dr. Mekki SKIREDJ

RHUMATOLOGUE

Maladies des Os, des Articulations
de la Colonne Vertébrale

et Rhumatismes Inflammatoires

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier

Osteopathie

Echographie Musculo Squelettique



لدكتور المكي سكيرج

إختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام - المفاصل - العمود الفقري

خريج بكلية الطب بمونبولي

التطبيب اليدوي

فحص المفاصل بالصدى

20/07/2023

FACTURE

Mme SALHI SALMA

Infiltration (k10).....250.00DH

TOTAL 250.00DH

**FACTURE ARRETEE A LA SOMME TOTALE DE DEUX CENTS CINQUANTE
DIRHAMS T.T.C.**

Dr. Mekki SKIREDJ
RHUMATOLOGUE
Résidence Ben Omar Porte B 5
Rue Ibnou Nafiss Maârif - Casa
Tel.: 05 22 99 34 14/15

إقامة بن عمر - الباب B-5 ، زنقة ابن النفيس - الطابق الثالث - المعاريف - البيضاء 05 22 99 34 14
05 22 99 34 15 Résidence Ben Omar - Porte B - 5, Rue Ibnou Nafiss - 3^{ème} Etage - Maârif - Casa